



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/48/252/Add.7
14 février 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RÉPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR DE LA
QUARANTE-HUITIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Additif

1. À sa 57e séance plénière, le 14 février 1994, l'Assemblée générale a décidé, sur recommandation du Bureau [A/48/250/Add.8, par. 1 b) et 2 b)], d'ajouter les questions suivantes à la liste de celles qui sont examinées directement en séance plénière :

64. Octroi à la Communauté d'États indépendants du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 176).
65. Assistance d'urgence à Madagascar (point 177).
